

RECLAMATION

RAPPORT

RENCONTRE

Nom de l'auteur du rapport :

Fonction :

☐ 1^{er} Arbitre ☐ 2^e Arbitre ☐ 3^e Arbitre

☐ Marqueur ☐ Chronométrateur ☐ Chronométrateur des tirs

☐ Aide-marqueur ☐ Délégué de club

☐ Délégué Fédéral ☐ Commissaire ☐ Observateur

☐ Capitaine A ☐ Capitaine B

☐ Entraîneur A ☐ Entraîneur B

☐ Elite Nationale ☐ Nationale 1 ☐ Nationale 2

Nationale 3

☐ Poule A ☐ Poule B

☐ Poule C ☐ Poule D

☐ Poule E ☐ Poule F

☐ Coupe ☐ Autre compétition

Date : Lieu : N° :

Equipe A : Equipe B :

Score au moment de l'erreur supposée : A : B :

MOMENT DE LA RECLAMATION

- L'erreur supposée commise a eu lieu :

☐ Avant la rencontre ☐ Pendant la rencontre ☐ Après la fin de temps de jeu ☐ Après la signature FDM

- Si l'erreur supposée commise a eu lieu pendant le temps de jeu, préciser au cours de quelle période et à quel moment :

☐ 1^{er} QT ☐ 2^{ème} QT ☐ 3^{ème} QT ☐ 4^{ème} QT Prolongation(s) : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ ...

- Temps affiché au chronomètre de jeu au moment du dépôt de la réclamation :

- Au moment de l'erreur supposée commise, le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté : ☐ Oui ☐ Non

- Au moment de l'erreur supposée, le ballon était vivant : ☐ Oui ☐ Non

LA FEUILLE DE MARQUE

- La réclamation a-t-elle été déposée immédiatement si le ballon était mort, ou au 1^{er} ballon mort suivant l'erreur supposée commise si le ballon était vivant ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi ?

- La feuille de marque a été renseignée au verso par l'arbitre sous la dictée de l'entraîneur ou du capitaine plaignant : ☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi ?

- Le capitaine réclamant a signé la case réclamation au recto de la feuille de marque : ☐ Oui ☐ Non

- Est-ce AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? ☐ Avant ☐ Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque et le responsable de l'organisation ont remis leurs rapports à l'arbitre : ☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines ou entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné le verso de la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : ☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi ?

- Est-ce que le (ou les) chèque(s) du montant correspondant à l'enregistrement ont bien été transmis au 1^{er} arbitre par l'équipe réclamante et par réclamation : ☐ Oui ☐ Non

Si non, cela a-t-il bien été notifié aux équipes et sur la feuille de marque ? ☐ Oui ☐ Non

NATURE DES FAITS

Utiliser le verso de cet imprimé pour rédiger votre rapport avec précision

Fait à le

Signature

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera dans les 24 heures suivant la rencontre à : Maxime Julve - Tél. 06.61.32.43.07
m.julve@handisport.org

Responsable Développement Basket - FFH – 42 Rue Louis Lumière – 75020 PARIS

[illegible]